

Municipalité régionale de comté des Maskoutains

# **Vision stratégique**

## **de développement culturel, économique, environnemental et social**



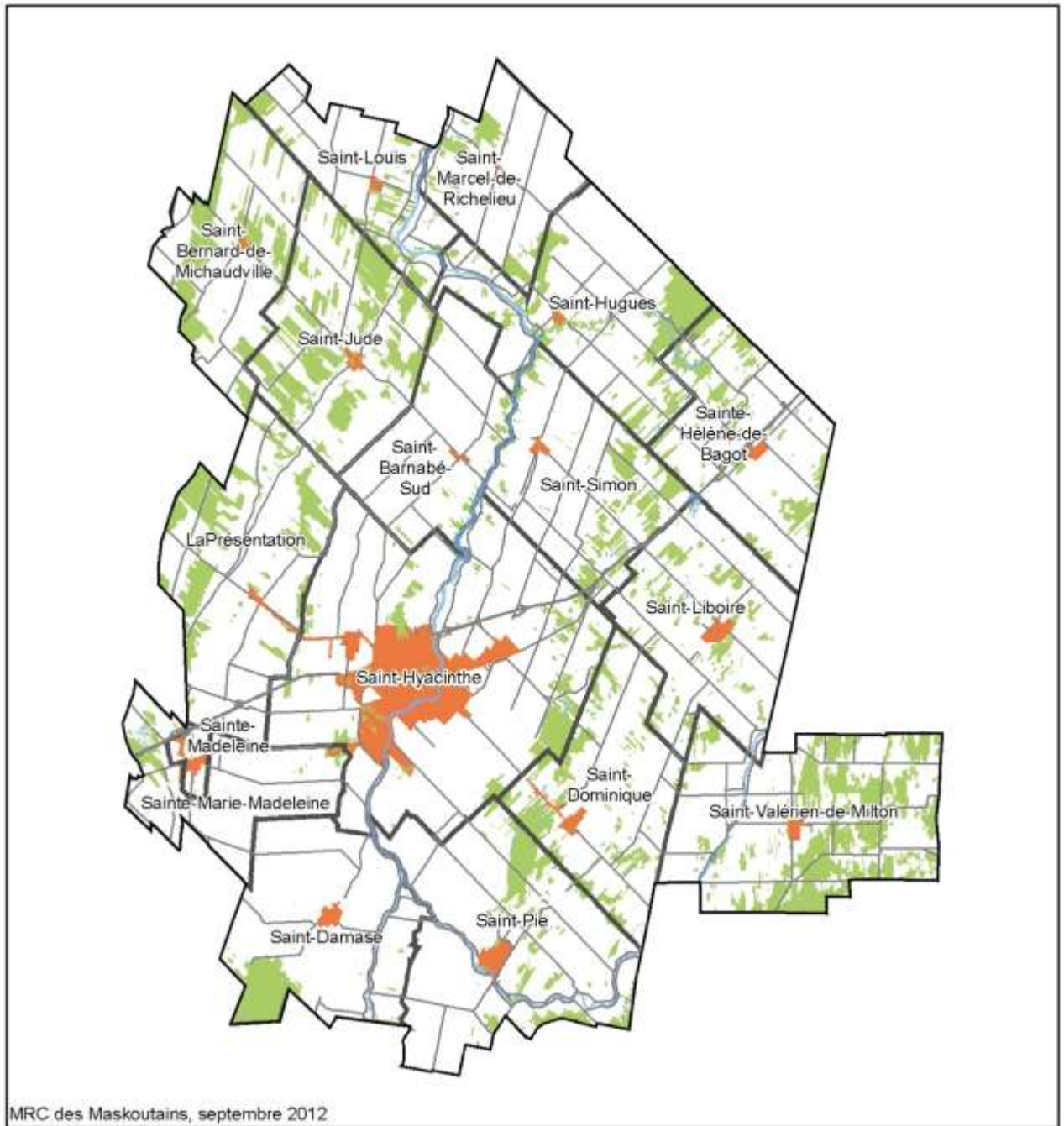
Version du 24 septembre 2012

Adoptée le 10 octobre 2012 - Résolution numéro 12-10-272

## **Municipalités membres de la MRC des Maskoutains**

La Présentation  
Saint-Barnabé-Sud  
Saint-Bernard-de-Michaudville  
Saint-Damase  
Saint-Dominique  
Sainte-Hélène-de-Bagot  
Sainte-Madeleine  
Sainte-Marie-Madeleine  
Saint-Hugues  
Saint-Hyacinthe (ville)  
Saint-Jude  
Saint-Liboire  
Saint-Louis  
Saint-Marcel-de-Richelieu  
Saint-Pie (ville)  
Saint-Simon  
Saint-Valérien-de-Milton

## Territoire de la MRC des Maskoutains



## INTRODUCTION

Dans le contexte d'élaboration de son futur schéma d'aménagement et de développement, la MRC des Maskoutains souhaite se doter d'une vision stratégique qui prenne en considération les trois grandes composantes du développement durable que sont l'équité sociale, la protection de l'environnement et l'efficacité économique.

Les responsables de la MRC confiaient donc au Groupe IBI/DAA le mandat de les soutenir dans la démarche d'élaboration d'une vision stratégique de développement pour le territoire de la MRC. Pour ce faire, elle a retenu un processus misant sur une implication importante des forces vives du milieu dans la réflexion stratégique à mener. Elle l'a fait d'abord en invitant six groupes de discussion, réunissant plus d'une centaine de personnes impliquées dans l'un ou l'autre des secteurs d'activités, qui ont validé et enrichi un diagnostic stratégique et, par la suite, les enjeux et défis qui se posent dans leur secteur respectif.

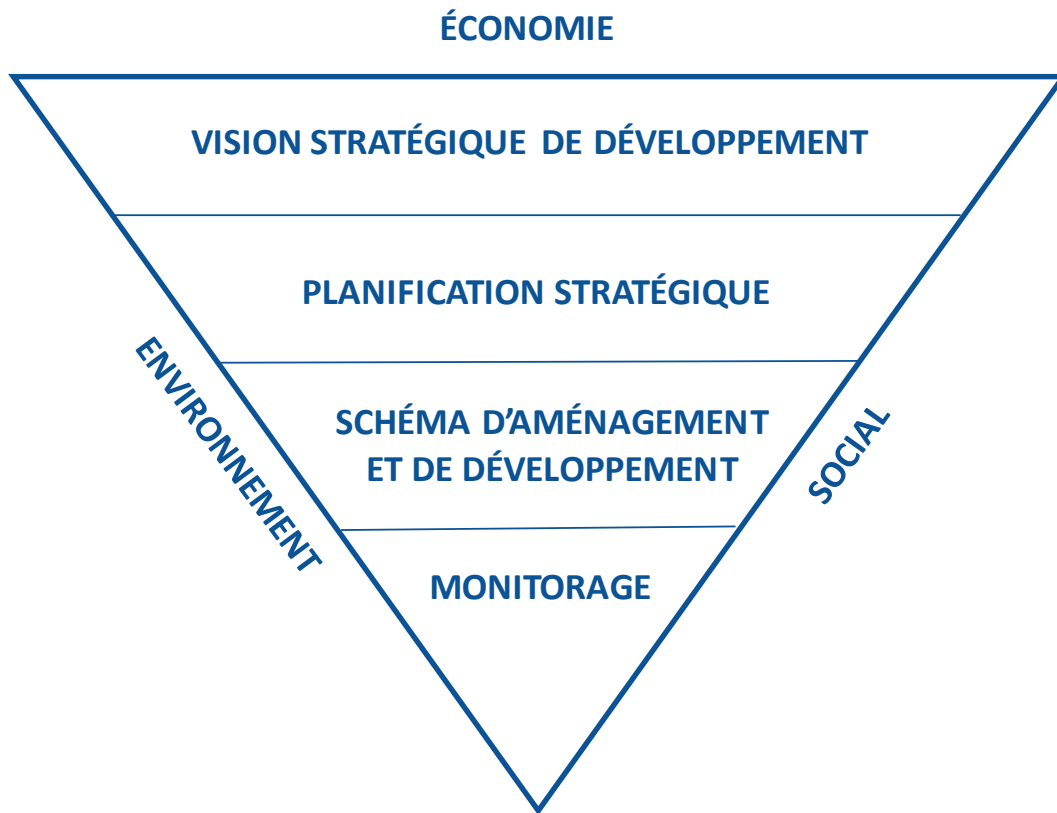
Le diagnostic stratégique de même que les enjeux et défis ont fait l'objet de sessions de travail avec les membres du Conseil de la MRC qui conviaient par la suite l'ensemble des élus et des personnes impliquées dans le développement à débattre lors d'un Forum de ces enjeux et défis et à prioriser un certain nombre d'orientations devant guider l'élaboration de la vision stratégique et surtout l'élaboration d'un plan d'action en découlant.

L'élaboration d'une vision stratégique de développement implique une démarche séquencée en trois étapes imbriquées : la réalisation d'un diagnostic permettant de bien situer les enjeux à prendre en compte, l'énoncé de la vision stratégique et l'élaboration d'un plan d'action en découlant.

Rappelons que cette vision stratégique servira d'assise, une fois adoptée, à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire. Cet exercice tient compte des obligations faites aux MRC dans le projet de Loi 47 sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme. L'article 9 précise ces obligations :

*Afin de favoriser l'exercice cohérent de ses compétences en vertu de toute loi, tout organisme compétent (ici la MRC) est tenu de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire.*

Ce document présente la vision stratégique proposée de même que le plan stratégique qui concrétise les priorités retenues lors du Forum de juin 2011.



## 1. QU'EST-CE QU'UNE VISION ?

Une vision stratégique veut exprimer une image claire et globale de ce que souhaite devenir une communauté au terme d'un horizon de planification (par exemple de 10 ou 20 ans).

Par sa nature, elle guide les organisations dans la gestion du changement souhaité. Elle permet de traiter des enjeux à venir, de procéder à des choix consensuels, de résoudre des problèmes en fonction du système de valeurs du milieu et de définir un langage commun en ce qui a trait au développement économique, culturel, social et environnemental d'une communauté.

La vision permet d'aborder les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité et constitue un appel à l'action pour réaliser un futur voulu. Elle est également le fruit d'un exercice de détermination des orientations à privilégier concernant les citoyens et les partenaires économiques, sociaux, communautaires et culturels, publics ou privés.

Enfin, la vision fournit les lignes directrices en fonction desquelles les responsables publics devraient orienter leurs actions afin qu'elles soient solidaires, cohérentes et convergentes.

## La planification stratégique<sup>1</sup>

La planification stratégique est un processus de gestion visant à assurer, d'une manière continue, une concordance entre une organisation et les circonstances internes et externes qui lui sont favorables. Elle s'accomplit en adaptant la mission, en définissant des objectifs, en développant des stratégies et en élaborant un plan global qui indique comment les ressources seront utilisées pour répondre aux besoins des intéressés et aux exigences de l'environnement.

En planification de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, l'approche stratégique incite les élus d'une MRC ou d'une municipalité à porter leurs efforts vers les orientations, les objectifs, les grands enjeux et un plan d'action pour la collectivité tout en gardant à vue les finalités de cette dernière. Après avoir dégagé une vision d'aménagement et de développement durable partagée et avoir identifié les principales cibles visées, ils peuvent définir les options stratégiques et les grandes lignes du plan d'attaque permettant d'atteindre ces cibles.

En réalité, l'exercice stratégique devrait permettre à la MRC d'orienter l'amélioration de son milieu de vie vers le mieux-être tout en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs. Pour mettre les chances de leur côté, les élus peuvent établir un diagnostic des conditions internes (forces et faiblesses de la collectivité) et externes (occasions et contraintes extérieures) pouvant influencer la progression de la collectivité dans la direction choisie.

Le conseil de la MRC peut ensuite dégager une vision d'avenir de la collectivité, en répondant aux questions fondamentales relatives à sa mission et à ses orientations à moyen et long termes. L'élaboration d'une vision ou d'une mission municipale constitue généralement le point de départ d'un plan stratégique.

Après avoir dégagé une vision d'aménagement et de développement durables partagée avec la population et identifié les principales cibles visées, ils peuvent définir les options stratégiques et les grandes lignes du plan d'attaque permettant d'atteindre ces cibles. Le plan stratégique débouche sur un plan d'action précisant comment on entend atteindre ces résultats : les projets prioritaires et leurs étapes de réalisation, les partenaires et leurs rôles, les moyens d'harmonisation des actions, les échéances, la localisation des projets, les coûts et leur partage.

---

<sup>1</sup> Cette introduction reprend largement des extraits de *La vision stratégique de développement, Guide des bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*, produit par le MAMROT en 2010.

## Objet

La vision stratégique gagne à englober les dimensions économique, culturelle, environnementale et sociale du développement ainsi que leurs interrelations dynamiques.

Elle exprime la volonté de réunir sur le territoire les conditions propres à valoriser la création d'emplois, à accroître les retombées économiques locales, à tenter de relever le niveau de vie tout en améliorant et en préservant le cadre et le milieu de vie.

La vision devrait donc porter sur le niveau de vie, qui relève de la dimension économique du développement durable. Cette dimension est liée à la mise en place d'un environnement générateur de projets créateurs d'emplois et d'achalandage, à des conditions favorisant une desserte adéquate en transport des biens et des personnes, à l'entrepreneuriat, à la mise en œuvre d'activités culturelles, à la création de fonds d'investissement, à la formation de la main-d'œuvre, à la mise en commun de ressources humaines et financières, etc.

Correspondant à la dimension environnementale du développement durable, le cadre de vie est un autre sujet que la vision devrait traiter. Il concerne tout ce qui nous entoure et que l'on trouve en milieux urbain, forestier, agricole ou autre. Sont notamment des composantes du cadre de vie l'eau que l'on boit ou que l'on utilise pour diverses activités, l'air que l'on respire, le sol servant d'assise à diverses activités humaines, les paysages urbains, les paysages agricoles, les paysages forestiers et naturels.

Enfin, la vision devrait évoquer le milieu de vie, soit la dimension sociale du développement durable. Cette dimension est liée à l'environnement social et culturel regroupant les équipements et les services nécessaires à la vie communautaire : services publics ou privés, de rayonnement local ou régional, équipements ou infrastructures (scolaires, de santé, récréatifs, commerciaux, etc.) nécessaires à la vie des gens qui y habitent, y travaillent ou encore s'y récréent.

## 2. POURQUOI UNE VISION ?

La vision stratégique a pour objet de servir à la manière d'un prisme au travers duquel la MRC des Maskoutains et ses acteurs pourront évaluer le développement, tant au regard de la cohérence des gestes posés que de l'atteinte des résultats escomptés. Elle se veut engageante, puisqu'elle exprime un système de valeurs et une direction à atteindre auxquels les municipalités constituantes et les divers partenaires du territoire sont conviés à adhérer.

### 3. LES ATOUTS ET AVANTAGES DISTINCTIFS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

De façon à bien camper l'énoncé de vision stratégique proposée, nous rappelons ici les grands constats du diagnostic, sous forme d'atouts et d'avantages distinctifs, de même qu'à la section suivante, des principaux défis à relever.

⇒ **Un milieu dynamique et en mouvement où le développement des secteurs agricole et agroalimentaire constitue la principale force du territoire**

Le territoire de la MRC possède les plus belles terres agricoles du Québec. Il s'agit d'un territoire économique prospère reposant sur des secteurs moteurs forts, constitués d'une masse critique d'entreprises en mesure d'interagir entre elles, d'échanger, de réseauter et de créer de la synergie. En ce sens, le territoire de la MRC des Maskoutains est un acteur clé au Québec dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des biotechnologies vétérinaires et agroenvironnementales. Il s'agit d'une force dont il faut savoir profiter, ces secteurs d'avenir présentant un grand potentiel de développement et devant être la pierre d'assise du développement du territoire.

⇒ **Un grand nombre d'emplois sur le territoire de la MRC des Maskoutains (41 090), équivalent pratiquement au nombre de personnes en emploi résidant dans la MRC (41 960)**

À lui seul, le secteur manufacturier a créé quelque 6 000 emplois au cours des vingt dernières années. De fait, la vitalité économique du territoire fait en sorte que, théoriquement, le territoire offre assez d'emplois pour occuper la quasi-totalité des personnes en emploi résidant sur le territoire.

⇒ **Un pôle majeur d'enseignement et de recherche**

Le territoire bénéficie d'une faculté universitaire, d'un cégep, d'une école professionnelle, d'une commission scolaire avec un réseau d'écoles primaires et secondaires. S'ajoutent à ce réseau une vingtaine de centres de recherche et de formation supérieure, largement concentrés en agroalimentaire, médecine vétérinaire ou dans le secteur agroenvironnemental.

⇒ **Une grande culture entrepreneuriale**

Rappelons qu'une grande partie du développement économique du territoire a été réalisé de l'intérieur, par des résidents du territoire.

⇒ **Un cadre de vie et une qualité de vie enviables**

Le territoire de la MRC des Maskoutains n'est pas démunie sur le plan des services, des équipements et infrastructures mis à la disposition de sa population, mais ils méritent d'être mieux connus.



#### 4. DES DÉFIS À RELEVER

Les atouts et avantages du territoire maskoutain ne doivent cependant pas masquer les défis à relever et qui constituent autant de conditions de succès du recherché.

⇒ **Une utilisation optimale du territoire à développer**

Le territoire, on l'a constaté, est à plus de 96 % en zone agricole permanente. Du coup, une croissance de la population autant que le développement industriel sur le territoire maskoutain peuvent être problématiques. La cohabitation des diverses fonctions (agricole, résidentielle et industrielle) sur le territoire est en ce sens un défi qui doit être pris en compte

La pénurie prochaine de terrains pour pouvoir accueillir non seulement de nouvelles entreprises et faire en sorte que celles existantes puissent se développer, mais également pour accueillir de nouveaux résidents devrait nous amener à rationaliser et concentrer les énergies et les ressources sur ce plan.

⇒ **Un milieu de vie accueillant et attractif qu'il faut développer et mettre en valeur**

Tous peuvent reconnaître l'importance de la qualité de vie comme facteur majeur de développement du territoire. C'est à la fois ce qui fait que les gens souhaitent y rester ou s'y installer. La qualité de vie, c'est un ensemble d'éléments qui rendent la vie plus agréable.

Pour l'instant, la création importante d'emplois sur le territoire, ces dernières années, n'a pas attiré de nouveaux résidents de façon sensible.

La MRC doit poursuivre ses efforts pour assurer le développement de tous les éléments constituant un cadre de vie attractif (aménagement urbain, culture, sports et activités physiques, espaces verts, habitation, transport collectif, etc.).

La MRC manque par ailleurs d'un caractère distinctif, d'une personnalité affirmée sur laquelle appuyer sa promotion. La personnalité d'une ville ou d'une région demeure un facteur non négligeable pour y attirer des résidents, des entreprises, des entrepreneurs, des chercheurs, et les retenir.

⇒ **La nécessité d'accroître le niveau de qualification de la population**

La MRC tout entière fera face à un problème majeur de main-d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années. Ce constat, couplé aux statistiques qui laissent voir un taux de vieillissement supérieur à la moyenne québécoise, témoigne de l'urgence d'agir pour accroître globalement le niveau de qualification de la population. Si l'on veut pouvoir supporter un développement économique dans des secteurs moteurs de l'industrie, il faudra déployer des énergies renouvelées pour améliorer ce niveau de formation et réduire le décrochage. Car sans main-d'œuvre qualifiée, la MRC ne

pourra assurer son développement. Heureusement, la MRC dispose de toute l'offre de formation nécessaire, à tous les niveaux de formation pour répondre à ce défi.

⇒ **Une gouvernance à développer, concertée, efficace et efficiente**

Aucune municipalité ne dispose des ressources pour assurer seule son développement et pour répondre aux besoins de sa population. Ainsi, les regroupements et la mise en commun des forces et des ressources doivent être encouragés.

Les défis à cet égard sont liés à la nécessité de briser les silos et l'esprit de clocher et à faire disparaître la méfiance entre les divers milieux et leurs dirigeants.

## **5. RAPPEL DE L'ENJEU MAJEUR : SAVOIR PROFITER DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

La MRC des Maskoutains est donc un territoire qui n'est pas en situation de blocage de son développement, mais en manque d'attractivité pour profiter de son développement économique, y attirer de nouveaux résidents et ainsi contrer la baisse de la croissance démographique.

Le développement du territoire réside donc dans la capacité du milieu :

- à se donner une vision commune et à adopter un modèle de partage des ressources et des responsabilités pour la concrétiser
- à assurer l'accessibilité aux services nécessaires pour répondre aux besoins de sa population, la retenir et attirer un nombre appréciable de nouveaux résidents ; pour ce faire, concilier les besoins d'une population vieillissante avec ceux des segments de population que l'on veut attirer (jeunes familles, population immigrante)
- à accroître son potentiel attractif pour attirer de nouveaux résidents autant que des visiteurs et des entreprises
- à assurer une utilisation optimale du territoire
- à pouvoir disposer sur place d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des entreprises
- à s'assurer d'un développement économique durable et intégré, qui repose sur les forces et les opportunités du territoire
- à mieux se faire connaître et reconnaître

## 6. DES VALEURS QUI ENCADRENT LE DÉVELOPPEMENT SOUHAITÉ

Le système de valeurs exprime un ensemble de qualités et de convictions dont on veut qu'elles guident notre action au soutien de la vision. Le système de valeurs correspond ainsi à des valeurs parfois présentes dans le milieu, qu'on souhaite renforcer ou développer, qu'on voudrait atteindre afin de supporter l'évolution du milieu.

Le développement de la MRC des Maskoutains s'appuie donc sur les grandes valeurs suivantes :

- **La recherche de la prospérité et de l'enrichissement collectif**
- **Une croissance s'appuyant sur les principes du développement durable**
- **L'entrepreneuriat et l'innovation, comme éléments caractéristiques de la MRC**
- **La ferme volonté d'offrir un milieu de vie attractif, sain, sécuritaire et accessible pour les citoyennes et citoyens**
- **L'ouverture sur d'autres cultures, sur le changement**
- **Une culture organisationnelle et de gouvernance à développer, solidaire et cohérente**

## 7. VISION STRATÉGIQUE

La vision stratégique prend acte et assume l'appartenance à une région marquée par le développement des secteurs agricole et agroalimentaire.

### ***La vision retenue***

**«Être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement»**

*Pour y parvenir, nous développons nos ressources de façon optimale en tenant compte de leurs dimensions économique, culturelle, sociale et environnementale, particulièrement dans nos secteurs d'excellence que sont l'agriculture et l'agroalimentaire.*

*Nous assumons notre pérennité, notre croissance et la qualité de vie de nos communautés en étant attentifs à l'évolution de la société, à la transformation du travail et aux besoins des générations futures.*

*Nous souhaitons implanter des valeurs communes à un milieu économiquement vigoureux : le sentiment d'appartenance à son milieu, la reconnaissance de ses succès et de ses perspectives d'avenir, la solidarité et la compréhension mutuelle, l'ouverture et l'inclusion.*

### **Explication de l'énoncé de vision stratégique**

#### **« Être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence... »**

Il s'agit à la fois de reconnaître le caractère distinctif du territoire maskoutain et ce qui fait sa force, caractère qui lui est déjà reconnu par plusieurs, mais qui devra être mieux connu et apprécié de la part de sa population elle-même. Il faut comprendre l'utilisation de verbe «être» comme la ferme volonté non pas de maintenir les acquis, mais de les développer de façon à constamment demeurer le pôle par excellence.

#### **«...un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant...»**

Il s'agit de viser à se donner un territoire et un milieu de vie qui exerce un pouvoir d'attraction auprès des gens et des investisseurs de l'extérieur qui le visitent, y investissent ou souhaitent s'y implanter. Son territoire sera bien aménagé et attrayant. Il tirera parti de son caractère à la fois urbain et rural.

#### **«...profitant pleinement de ce développement.»**

Il s'agit ici de faire en sorte que les milieux de vie sur le territoire puissent se développer à la mesure de son développement économique. On souhaite ainsi attirer comme résidents un maximum de personnes et de ménages qui travaillent sur le territoire maskoutain.

#### **« Pour y parvenir, nous développons nos ressources de façon optimale... »**

L'ensemble des personnes impliquées sur le territoire se donnent comme vision d'agir consciencieusement sur leur développement. Elles mettent à profit toutes les ressources du territoire qu'elles soient physiques, humaines ou financières. Elles recherchent constamment la synergie requise pour l'atteinte de la meilleure solution parmi l'ensemble des solutions possibles. Elles favorisent l'utilisation des ressources de façon optimale dans un souci de développement durable.

**« ...en tenant compte de leurs dimensions économique, culturelle, sociale et environnementale...»**

Toute intervention prend appui sur les dimensions du développement durable, à savoir l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité de l'environnement. La finalité recherchée est de répondre aux besoins présents des gens des communautés sans compromettre la possibilité pour les générations futures de pourvoir aux leurs.

**« ...particulièrement dans nos secteurs d'excellence que sont l'agriculture et l'agroalimentaire. »**

L'agriculture a permis de développer le territoire, d'en façonner l'occupation et elle a favorisé l'émergence de secteurs d'excellence au plan agroalimentaire, en médecine vétérinaire ou dans le secteur agroenvironnemental.

Au cours des prochaines années, les intervenants concernés souhaitent concentrer leurs efforts dans ces secteurs d'excellence, en tenant compte des ressources présentes et des compétences développées, en vue d'optimiser les résultats et maintenir l'excellence observée au cours des années, tout en demeurant ouverts aux idées et projets novateurs de diversification de son économie.

**« Nous assumons notre pérennité, notre croissance et la qualité de vie de nos communautés... »**

Chaque communauté veut prendre en charge et assumer ses responsabilités à l'égard de son propre développement, tout en étant consciente de son interdépendance avec les autres communautés du territoire. Il s'agit d'un processus conscient, volontaire et structuré qui s'appuie sur des valeurs et des responsabilités collectives. Pour ce faire, elles doivent faire preuve de solidarité dans l'attribution et l'utilisation des ressources et de leurs retombées afin de favoriser le mieux-être et le développement de la collectivité maskoutaine tout entière.

**« ...en étant attentif à l'évolution de la société, à la transformation du travail et aux besoins des générations futures. »**

La collectivité maskoutaine évolue dans un environnement en constant changement. La mondialisation dicte les règles à toutes les communautés, peu importe leur échelle. Il faut être attentif à cette évolution, s'y adapter. L'intégration des marchés (qui résulte de la libéralisation des échanges) et l'expansion de la concurrence ont des impacts énormes et demandent des ajustements dans les milieux de travail. L'ensemble des personnes concernées par le développement du territoire doivent demeurer vigilantes, à l'écoute, prévoyantes et innovantes dans leurs actions pour s'adapter et en retirer le meilleur profit possible. Elles doivent aussi posséder les outils leur permettant d'évaluer non seulement les besoins actuels, mais également d'anticiper ceux des générations futures.

**« ...des valeurs communes à un milieu économiquement vigoureux : le sentiment d'appartenance à son milieu, la reconnaissance de ses succès et de ses perspectives d'avenir, la solidarité et la compréhension mutuelle, l'ouverture et l'inclusion.»**

L'énoncé de vision proposée intègre un système de valeurs qui balise et encadre ses acteurs. Elles constituent de plus un repère ou un guide qui accompagne l'action. La collectivité maskoutaine veut se donner les moyens de souligner et valoriser l'appartenance de ses résidents à leur milieu, les succès et perspectives d'avenir qui devraient dégager un sentiment de fierté de sa population envers milieu de vie. La solidarité, quant à elle, traduit une volonté et une aptitude à favoriser l'entraide et la compréhension mutuelle. Elle crée des liens qui rendent possible la réalisation d'initiatives d'envergure qui bénéficie à la collectivité.

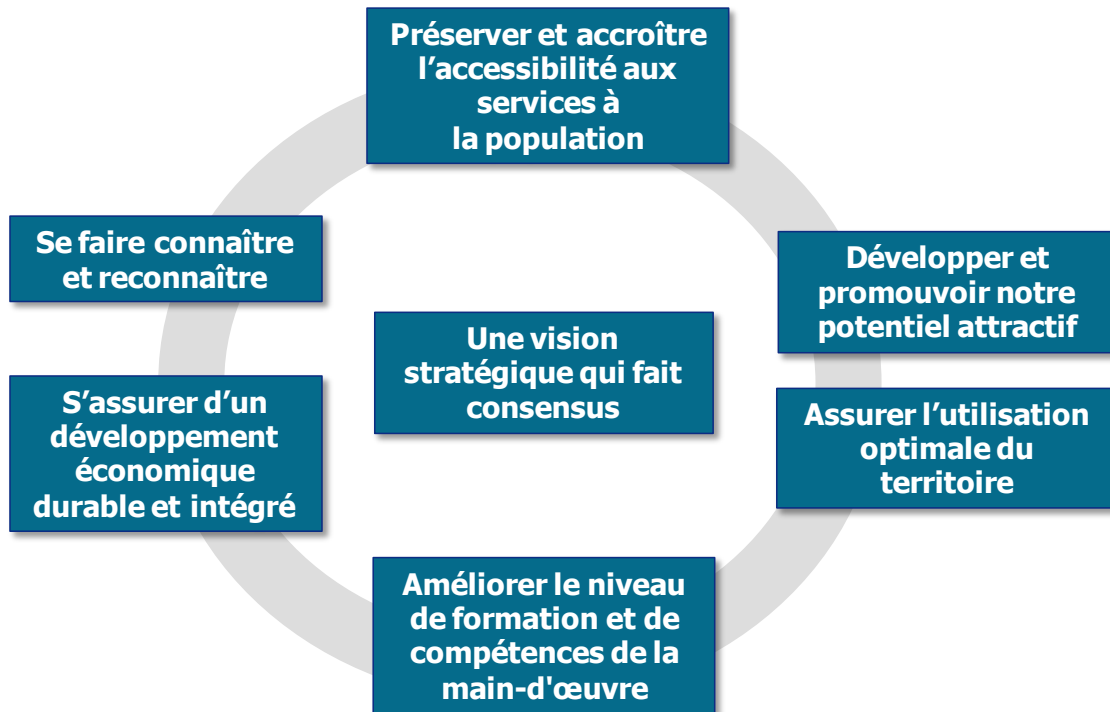
Finalement, l'ouverture permet et favorise l'écoute, la sensibilité aux besoins des autres, la recherche d'alliances et de compromis et l'inclusion.

## **8. ORIENTATIONS ET PRIORITÉS D'ACTION**

La concrétisation de cette vision stratégique repose sur six grandes orientations de développement.

- ✚ Préserver et accroître l'accessibilité aux services à la population
- ✚ Développer et promouvoir notre potentiel attractif
- ✚ Assurer l'utilisation optimale du territoire
- ✚ S'assurer d'un développement économique durable et intégré
- ✚ Améliorer le niveau de formation et de compétences de la main-d'œuvre
- ✚ Se faire connaître et reconnaître





S'ajoutent à ces six orientations, deux orientations de mise en œuvre.

- Assurer la concrétisation du plan stratégique
- Développer un modèle de partage équitable des ressources et des responsabilités

Ces orientations, toutes validées lors du Forum de juin 2011, constituent l'assise du plan stratégique.

Les personnes présentes au Forum ont été par la suite invitées à définir les priorités d'action devant faire l'objet du plan stratégique.

### **Des priorités d'action pour concrétiser la vision stratégique**

#### **✚ Préserver et accroître l'accessibilité aux services à la population**

- Maintenir et développer des services communautaires pour les divers segments de population
- Offrir aux aînés et à la population vieillissante des services adaptés à leurs besoins
- Poursuivre la mise en œuvre des orientations du Forum 2020 quant à l'accueil et l'intégration des immigrants économiques
- Revoir et améliorer l'accès au transport collectif

- Assurer l'adéquation de l'offre avec la demande pour les services de garde
- Améliorer l'accès à l'information sur les services disponibles

 **Développer et promouvoir notre potentiel attractif**

- Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie
- Mettre en œuvre les orientations culturelles et familiales par des gestes concrets

 **Assurer l'utilisation optimale du territoire**

- Élaborer et adopter un schéma d'aménagement et de développement en fonction des orientations de développement durable
- Assurer l'utilisation optimale du territoire tout en assurant la préservation des terres agricoles
- Optimiser l'espace disponible pour le développement industriel, commercial et résidentiel

 **S'assurer d'un développement économique durable et intégré**

- Favoriser le développement économique en milieu rural et agricole
- S'assurer de pouvoir disposer d'espaces additionnels pour le développement industriel
- Supporter la croissance des entreprises du territoire dans leurs projets d'expansion, de modernisation et d'innovation
- Encourager et soutenir le développement de l'entrepreneuriat

 **Améliorer le niveau de formation et de compétences de la main-d'œuvre**

- Accroître globalement les qualifications de la main-d'œuvre en fonction des tendances de l'économie et s'assurer que les entreprises exploitent l'offre de formation et de perfectionnement pour s'adapter rapidement aux changements au sein de l'économie
- Réduire le décrochage scolaire et augmenter le taux de réussite chez les jeunes

 **Se faire connaître et reconnaître**

- Mettre en œuvre un plan concret de promotion et de visibilité
- Valoriser les bonnes actions et les réussites sur le territoire
- Améliorer la connaissance de l'action de la MRC par ses résidents et favoriser la cohésion entre les municipalités

\* \* \* \* \*